

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Royaux et Beghin, 27 mars 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à Royaux et Beghin, 27 mars 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (51r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Royaux et Beghin, 27 mars 1861, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (6)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41805>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mars 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Royaux et Beghin](#)

Lieu de destination Leforest (Pas-de-Calais)

Description

Résumé Au sujet de l'expédition de pannes [tuiles]. Godin proteste qu'il avait accepté la livraison par bateau au prix indiqué par Royaux et Beghin et non à un autre prix.

Mots-clés

[Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Transport de marchandises](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 29 mars 1861

190

Messieurs Poupau et Seguin

nos premières relations commencent
sous le faubus auspices je vous ai demandé
à la date du 20 mars d'avant de me
faire connaître si vous étiez possible de
m'apporter vos papiers par un petit bateau
qui comportait une autorisation de pêche
que vous auriez l'acceptation du prix de votre
réponse du 13 en jugeant si bien ainsi
que vous m'avez comme chiffre maximum
fr 6.50 par 1000 Lit, le 16 je vous avis
de faire charger. je suis bien que vous
pouvez mon compte que vous l'avez fait
mais au prix déjà élevé que j'acceptais en
vous disant de charger et non à un autre
au votre système vous pourriez me laisser
faire une lettre de voiture à 30 francs de
1000 Litag que je devrais encore la payer
je repousse toute surprise en affaire
en conséquence je vous adresserai mon
réglément en nature à votre porte.
aussitôt d'après que vous a l'amiable sur
le point que votre manière de faire m'est
seule en question. Si votre réponse ne
me donne pas la possibilité de la faire
je devrai prendre les mesures nécessaires envers
le bateau qui attend à quai la solution
de cette affaire qui repose à votre charge si vous
n'avez d'autres réponses contre votre
vendeur d'après quelques uns de vos
Gendres